

Padel

Lieux de pratique :

Ligue de Tennis de Martinique – Centre de Ligue Petit Manoir - 97 232 Le Lamentin

Le présent règlement a été défini par le Comité d'Organisation des 10e Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise. Il ne peut en aucun cas être modifié pendant la durée des jeux sans l'accord écrit (courrier – mail ou SMS) d'un membre de la Direction Technique Nationale de la Fédération Française du Sport d'Entreprise.

Article 1 : Cette épreuve est organisée dans le cadre du règlement général des Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise de la Fédération Française du Sport d'Entreprise.

Article 2 : Les membres des entreprises ou administrations répondant aux critères fixés par le règlement général sont admis à participer à l'épreuve.

Article 3 : Compétitions et catégories d'âge

1. Tournois par équipes : une équipe est composée de 2 à 3 joueurs.
2. Tournois masculin, féminin, mixte en catégorie Open ou Catégorie + de 40 ans.
3. L'organisation se réserve le droit de regrouper certaines catégories en fonction du nombre d'équipes engagées.
4. Les remplacements ne sont pas autorisés en cours de match.
5. Matches en deux sets gagnants de 4 jeux pas d'avantage à 3 jeux partout tie break premier à 7 points à 1 set partout Super tie break premier à 10 points
6. Les ½ finales et finales se jouent en 2 sets gagnants à 6 jeux (point désisif). Le 3ème set est disputé en tie-beak le premier à 10 points.
7. Toutes les équipes doivent se présenter au plus tard 30 minutes avant le début de leur première rencontre auprès de l'organisation du tournoi. 5 minutes d'échauffement obligatoire.

Article 4 : Règlement

1. Sauf spécifications particulières, application des règles de la Fédération Française de Tennis.
2. Tout participant à une épreuve devra présenter les documents attestant son inscription à l'épreuve, son identité, et son statut de licencié à la FFSE (accréditation).